

## > L'école: un «sanctuaire»?

L'école serait un sanctuaire, une vieille idée qui date du Moyen âge. On avait alors accordé aux universités des « franchises » parmi lesquelles l'interdiction faite à la police de forcer l'enceinte des facultés, on leur a fait bénéficier ainsi du même statut d'asile que les églises. Aujourd'hui Sarkozy reprend cette vieille idée mais arrangée à sa sauce : son « plan de sanctuarisation de l'école » veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes, les flics pour les protecteurs, les élèves pour les violents. Outre la vidéo-surveillance renforcée et généralisée, le projet de mettre des portiques à l'entrée, la mesure phare c'est l'installation des EMS, des quasi flics au sein même de l'école. Les élèves sont soupçonnés de représenter un danger, de poignarder et taillader à tout va... et on cible plus précisément les élèves des quartiers populaires stigmatisés comme «racailles» potentielles ou encore ceux qui se placent dans l'illégalité pour défendre leurs idées (les bloqueurs par exemple). Protéger l'école des élèves c'est une manière de dire qu'il n'y a pas de place dans une école pour des élèves : c'est le monde à l'envers.

Mais le plan de Sarkozy lancé dès la rentrée se heurte à la résistance des enseignants qui savent que c'est l'intention du gouvernement qui est criminelle : il supprime des postes, diminue les moyens pédagogiques... fait des écoles, au mieux des garderies, au pire des prisons. Alors, l'Etat et les médias qui relaient son opération de com, sont revenus à l'assaut d'abord au mois de janvier en imposant une minute de silence nationale suite à la mort dramatique d'un lycéen poignardé au Kremlin-Bicêtre, et ensuite en Février voulant faire croire que les grèves de profs en Seine Saint Denis principalement, exprimaient un ras le bol contre la violence supposée des élèves et réclamaient plus de moyens répressifs. Châtel a même annoncé la tenue au printemps d'«états généraux de la sécurité à l'école». Mais la majorité des enseignants ont commencé à réagir (texte voté par l'ag idf et panneaux, affichettes dans les manifs) : la violence contre laquelle ils luttent c'est celle de l'Etat qui organise et renforce les inégalités sociales et orchestre la répression de ceux qui résistent, et ce plan fait partie de cette logique étatique.



### Double répression

Au cours d'une mobilisation contre la réforme du ministre Luc Chatel, 5 élèves (tous mineurs) du Lycée Brossalette de Villeurbanne sont arrêtés par les cow-boys de la BAC. Une arrestation suivie de gardes à vue musclées et d'une perquisition. La justice s'est par la suite montrée clémence mais le retour de bâton viendra de l'encadrement scolaire : 2 des 5 lycéens sont exclus définitivement de l'établissement pour faire taire la mobilisation. Plus d'infos et pétition à signer sur : <http://cill69.wordpress.com>

### Une plaque à la mémoire d'Ali Ziri

Il y a 8 mois, le 11 juin 2009, Ali Ziri, 69 ans, décédait à l'hôpital d'Argenteuil suite à un contrôle policier effectué deux jours avant. Une cérémonie symbolique aura lieu le vendredi 12 mars, à 18h30, angle des rues Antonin-Georges-Belin et Jeanne d'Arc, non loin de la mairie d'Argenteuil. La mobilisation pour la vérité sur sa mort continue.

### Relaxe des inculpés de Vincennes!

Le mercredi 17 mars sera prononcé le verdict du procès des 10 sans-papiers accusés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes (juin 2008). Tous au tribunal pour exprimer jusqu'au bout la solidarité ! TGI de Paris, 16<sup>e</sup> chambre, à 13H30, M<sup>o</sup> Cité.

---

<http://resistons.lautre.net/>  
informations pratiques juridiques  
sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les  
contrôles d'identité, réflexions,  
témoignages, mobilisations...

# RESISTONS CONTRE LES VIOLENCE POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°84 - mars 2010

Recevoir ce bulletin par Internet : [resistons\\_ensemble@yahoo.com](mailto:resistons_ensemble@yahoo.com). Site internet : <http://resistons.lautre.net/>  
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

## L'Etat peut tout se permettre ?

Quand on «muscle» la loi. La loi sur la sécurité intérieure dite «Loppsi2» version «durcie» a été adoptée le 16 février à l'Assemblée, prochaine étape le Sénat. Brièvement : les préfets pourront ordonner un couvre-feu pour les mineurs entre 23 heures et 6 heures, prestations suspendues aux parents «irresponsables», droits des polices municipales approchant ceux des flics nationaux, détenus interrogés avec visioconférence, sans-papiers jugés à l'intérieur même des centres de rétention également en visioconférence, flics autorisés à «croiser» les fichiers (sécu, banque, impôts, stic...), mouchards sur les ordinateurs, durcissement des mesures de vidéosurveillance.

Donc, on s'affraine des capacités toujours plus étendues de l'Etat de tout savoir, réprimer, recouper, ficher, enregistrer, conserver... et on a raison. Il est important de décortiquer, rendre public, mesurer l'ampleur de sa «main droite» toute puissante : Perben 1 puis 2, Loppsi 2, Mickey 3...

Seulement, à force de s'émouvoir, on incorpore, on y croit, on prend avec nous cette foi quasi religieuse dans la toute puissance de

l'Etat. Et ainsi, on en devient le meilleur relais. Comme si ce maillage que tricote le pouvoir autour de nous se resserrait avec notre participation, devenant toujours plus proche de nos moindres faits, gestes, écrits... Cet Etat, ses institutions, ses médias, nous font croire qu'il peut tout, qu'il sait tout, qu'il est capable de tout. C'est faux. Il fait planer sur nous une menace, comme s'il pouvait nous pénétrer par tous les pores.

Non, le pouvoir sans limite et sans fin n'existe pas. Même dans les pires dictatures militaires, et nous n'en sommes pas encore là, il y a toujours des moyens pour créer des îlots de résistance. Il s'agit de ne pas rentrer dans l'éternel piège légaliste. Avoir conscience des dispositifs de répression légales, oui, bien sûr c'est indispensable, mais ces lois répressives ne sont que des règles d'un jeu fixé qu'il convient de toujours déjouer.

La garde à vue, les outrages, les peines, les amendes s'étendent, certes, ils servent à boucler et paralyser ceux qui bougent. Mais malgré l'arsenal répressif envahissant c'est loin d'être joué. L'histoire nous enseigne que la conscience des millions de gens peut

**changer en l'espace de quelques heures. Un exemple : le matin du 23 octobre 1956, début de la révolution des conseils ouvriers hongrois, des dizaines de milliers manifestaient paisiblement et quelques heures après les mêmes personnes ripostaient à coup de Kalachnikov, aux tirs de la police politique. Cultiver, étendre ces îlots de résistance en attendant ces jours de changement historique, certainement. Mais pour cela, comme en 1956, nous n'avons pas besoin de ces avant-gardes éclairées qui prétendent nous « guider ».**

## > CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

### L'exception devient la règle

Le texte « anti-bande » prévoit de punir de 3 ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende « *le fait de participer, en connaissance de cause, à un groupement, même formé de façon temporaire, qui poursuit le but, caractérisé par un ou plusieurs faits matériels, de commettre des violences volontaires contre les personnes ou des destructions de biens* »

S'appuyant sur un rapport des RG, voyant des bandes dangereuses et armées partout, Estrosy ardent souteneur du rétablissement de la peine de mort, réintroduit en pire, la loi « anti-casseur » supprimée en 1981. Criminaliser l'intention, tuer dans l'œuf toute velléité de changer sa condition tel est le projet. Le texte reprend l'article sur « l'association de malfaiteurs » utilisé contre le grand banditisme et le terrorisme et l'étend aux petits délinquants et aux militants. Cette loi, en élargissant le délit de solidarité, donne des armes supplémentaires aux flics et aux magistrats pour multiplier les gardes à vue (arrestation, menottage, contrôles, humiliation, fouilles, fichages...) et les incarcérations. Se promener à plusieurs dans une cité, occuper un appartement vide, participer à une manifestation... sera un délit possible de prison. Quand la crise va, la répression va.

### À partir de maintenant vous êtes en garde à vue

Paris 20<sup>ème</sup>, le 3 février, trois adolescentes sont interpellées au saut du lit. Anne, 14 ans, est seule chez elle et encore en pyjama lorsque les flics l'embarquent, elle aura passé 8 heures en garde-à-vue pour une affaire de bagarre de collégien.

Troyes (10), le 8 février, deux adolescents de 13 et 14 ans prennent le bus sans titre de transport valable. Contrôlés ils finiront menottés à un banc au commissariat, attendant leurs parents. Grigny (91), le 6 février, un garçon de 14 ans suspecté de caillassage sur une voiture de flics a subi une garde-à-vue de 18 heures. Alors que les poursuites sont abandonnées, il est relâché avec des hématomes.

La garde-à-vue d'Anne plutôt médiatisée (stricte application de la loi comme nous le rappelle les flics) nous renvoie forcement au durcissement de la législation pour mineurs. Alors ne soyons pas étonnés, avant que le nombre de procédures de garde-à-vue explose, ces pratiques étaient déjà le quotidien d'une catégorie moins large de la population, celle des quartiers populaires. Comprendons qu'en garde-à-vue le prévenu est à la merci des flics qui ne se privent pas d'user de tous les moyens de pression possible pour faire craquer. Insalubrité, privation de sommeil, fouilles corporelles, manipulations, intimidations, coups... La garde-à-vue est organisée pour être une humiliation, une punition. Pas de raison que les mineurs y échappent.

### Réagir c'est gagner en dignité

Les fouilles sont qualifiées par les prisonniers d'humiliantes, dégradantes et pouvant être assimilées à un viol. Que penser de ces pratiques lorsqu'elles commencent à concerner les familles de prisonniers lors des visites, même s'il s'agit de pantalons et de jupes que les surveillants demandent d'enlever ? Les prisonniers de la centrale de saint Martin de Ré ont clairement exprimé leur refus de voir leur familles traitées de la sorte et ont demandé à la direction d'arrêter leur abus de pouvoir. Peu de temps après c'était

au tour des prisonniers de la centrale de Moulin de refuser de remonter de promenade afin de rencontrer la direction qui s'est engagée à cesser ces actes de provocation. Les autorités cherchent à contrôler toujours plus les consciences et les corps, à humilier pour mieux asservir.

### Histoire de DAB

Depuis un moment des employés cafards des banques, bureaux de postes, sécurité sociale dénoncent à la police des sans-papiers qui se présentent aux guichets. Le 15 février dernier à 6h du matin, 7 personnes ont été placées en garde à vue et leurs domiciles perquisitionnés à Paris. Parmi eux finalement 4 personnes sont mises en examen pour « dégradations ou destructions en réunion », 2 parmi elles sont également inculpés de « dégradations ou destructions par incendie ou par substance explosive ». Une cinquième personne est toujours recherchée pour les mêmes faits. Elles sont accusées d'avoir détérioré ou détruit des distributeurs automatiques de billets (DAB) dans différentes banques ou bureaux de postes en solidarité avec les sans-papiers. Face à la répression il s'agit de ne pas se diviser, solidarité avec les inculpés !

### Les dessous de la chasse aux Roms à Dijon

Les autorités locales n'auront pas mis longtemps à s'adapter à la nouvelle législation suite à l'entrée de la Roumanie dans l'Europe en 2007. Les Roms sont plus difficilement expulsables légalement ? La mairie et la préfecture ont trouvé la solution : leur mettre la pression pour qu'ils partent d'eux-même. Politique anti-squat, filature policière, montage judiciaire, prison préventive, dénonciations et travail de renseignement par le président d'une soi-disant association de soutien inféodée à la municipalité, verrouillage administratif, relais xénophobe de la presse quotidienne. Tout est bon pour comme ils disent pour « éviter l'appel d'air », c'est-à-dire clairement et simplement faire de Dijon une ville interdite aux Roms. Heureusement la solidarité s'organise.

Toute l'affaire expliquée et démontée sur : <http://www.brassicanigra.org/article1595.html>

### Une seule solution : le relogement

« *C'est pas comme ça normalement une expulsion ! Même ça, la mairie le fait mal...* », voilà ce qu'on a pu entendre le 10 février Rue Victor Hugo à Bagnolet dans la bouche de certains riverains effarés. Certains de ces riverains faisaient pourtant partie de ceux qui avaient réclamé à corps et à cris l'expulsion du squat mais maintenant ils se retrouvaient devant des dizaines d'hommes mais aussi quelques femmes et enfants mis à la rue depuis 6h20 du matin, sous la neige, par moins 4°C, empêchés par des dizaines de flics de récupérer la totalité de leurs affaires désormais enfouies sous les gravats de l'immeuble détruits par les bulldozers. Quand on est pauvre, noir, étranger ou pire sans papier et qu'on a été stigmatisé par tout le monde, et la mairie en tête, comme « délinquants » rien ne protège d'une expulsion. Ni la « trêve hivernale ». Ni le communisme autoproclamé d'une mairie. Alors, riverains, ne soyez plus naïfs et quand vous prend l'envie de réclamer une expulsion, faites le bien : exigez un relogement !

### Ça sent la bouse chez les barbouses

Il doit y avoir deux ou trois keufs qui doivent se chier dessus depuis qu'une enquête a été ouverte pour rechercher d'où proviennent les informations sur le casier judiciaire du larbin de Huchon dans le 95, Ali Soumara. Dans un système capitaliste où tout s'achète et tout se vend, même les casiers judiciaires sont vendus aux plus offrants. Mais cela n'a rien de nouveau, la vente d'informations confidentielles a toujours été monnaie courante chez les flics. Quelle déception de la part du concerné qui a la langue qui pèse trois tonnes et qui n'a plus la force de la sortir ou qu'on lui dit de ne pas la sortir. Déjà qu'il ne l'ouvrira pas trop en tant que porte-parole des familles des victimes de Villiers-le-Bel et qu'il est lui-même victime d'abus. Il oublie complètement qu'il a entre ses mains la lutte contre un crime policier. Le rêve des palais de la république ça vous fait tout oublier.